





## Introduction

### **Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?**

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles pour les personnes en situation de handicap.



# Table des matières

|   |               |
|---|---------------|
| <b>Introduction</b> .....   | <b>Page 2</b> |
| Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ...                                | Page 2        |
| <b>1. Informations sur l'établissement</b> .....                                    | <b>Page 4</b> |
| a) Coordonnées .....  | Page 4        |
| b) Responsable d'accessibilité .....  | Page 4        |
| c) Consultation du registre public<br>d'accessibilité .....                         | Page 5        |
| <b>2. Accessibilité de l'établissement</b> .....                                    | <b>Page 6</b> |
| a) Formation du personnel d'accueil aux<br>différentes situations de handicap ..... | Page 6        |
| b) Matériel adapté .....  | Page 7        |
| <b>3. Certaines prestations ne sont pas<br/>accessibles</b> .....                   | <b>Page 8</b> |
| a) Escaliers-Bâtiments Externat/<br>Restauration (B02-03) .....                     | Page 8        |



# 1. Informations sur l'établissement

## a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège Victor Prouvé
- N° SIRET : 19540047800010
- Adresse : 10 Route de Villers, 54520 Laxou, France
- Gestionnaire : Département de Meurthe-et-Moselle

## b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Frédéric THIERY



- Mail : ce.0540047@ac-nancy-metz.fr



- Téléphone : 03 83 27 03 72



- Nom du contact : Théophile DEMANGEAT



- Mail : tdemangeat@departement54.fr



• Téléphone : 03 83 94 56 74

### **c) Consultation du registre public d'accessibilité**



Accueil



Site Internet



## 2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

### **a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap**

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel sera formé.

  Oui



## **b) Matériel adapté**

L'établissement présente du matériel adapté nécessitant une maintenance.

  Oui

Le matériel est entretenu et réparé.

  Oui

Le personnel connaît le matériel.

  Oui



### 3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

#### a) Escaliers-Bâtiments Externat/Restauration (B02-03)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Oui

#### Commentaires :

- Absence de bandes d'éveil à la vigilance en haut des escaliers.
- Absence de contremarches visuellement contrastées.
- Absence de nez de marche antidérapants et contrastés.
- Possibilité d'aide à la mobilité sur demande.